

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19838 - 76ÈME ANNÉE

## Fruits et légumes tous les jours : un luxe pour la majorité des Réunionnais

L'étude de l'INSEE sur les habitudes alimentaires des Réunionnais montre que la consommation de fruits et légumes est fonction de la classe sociale : les riches en mangent deux fois plus que les pauvres. Or, un régime alimentaire à base de produits frais renforce le système immunitaire, première ligne de défense en cas d'importation d'une épidémie comme celle de coronavirus aujourd'hui. Les inégalités de revenus ont donc de graves conséquences sur la santé publique.

Voici quelques extraits d'une étude de l'INSEE publiée le 27 avril dernier. Elle s'intitule « Habitudes alimentaires des Réunionnais en 2017 », c'est-à-dire avant le mouvement des gilets jaunes et avant l'importation de l'épidémie de coronavirus à La Réunion :

« Les ménages réunionnais dépensent en moyenne 330 euros par mois pour leurs courses alimentaires en 2017. Ces achats s'échelonnent de 240 euros par mois en moyenne pour les ménages les plus modestes ou aux revenus intermédiaires, à 450 euros par mois pour les ménages plus aisés. Avec l'élévation du niveau de vie de ces dernières années, les Réunionnais prennent davantage leurs repas hors du domicile. Ils dépensent en moyenne 70 euros par mois et par ménage pour la restauration hors domicile, soit 30 % de plus qu'en 2011. Cette hausse est moins marquée pour les ménages aux revenus intermédiaires. (...)

En 2019, seuls 41 % des Réunion-

nais de 15 ans ou plus déclarent consommer des fruits tous les jours, contre 56 % dans l'Hexagone. La consommation quotidienne de légumes est aussi moins importante sur l'île (44 % à La Réunion contre 61 %). De ce fait, la recommandation du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) d'augmenter la consommation de fruits et de légumes, quel que soit le niveau initial, et de manger idéalement 5 portions de 80 à 100 grammes par jour, est loin d'être atteinte. Seulement 9 % des Réunionnais déclarent consommer au moins 5 portions journalières de fruits et légumes, et 20 % des résidents de Métropole.

Les ménages les plus modestes de l'île mangent très peu de fruits et légumes, entre 40 % et 50 % de moins que les ménages les plus aisés. Cet écart est plus important que dans l'Hexagone. La hausse des prix des fruits et légumes frais entre 2011 et 2017 n'est pas de nature à encourager leur consommation pour les plus modestes : + 17 % pour les légumes et + 35 % pour les fruits.

L'autoconsommation, c'est-à-dire la consommation de fruits ou légumes issus du jardin, concerne près d'un ménage réunionnais sur cinq en 2017, une proportion proche de celle des provinciaux. Les ménages de moins de 35 ans et les familles monoparentales sont peu concernés (12 %), car ils disposent aussi moins souvent d'un jardin ».

Il s'avère donc que la consommation de fruits et légumes est liée à

la classe sociale. C'est la conséquence du pouvoir d'achat correspondant à chaque classe sociale. Il est révélateur de constater tout d'abord que la dépense moyenne pour la nourriture au sein de la classe la moins favorisée était de 240 euros par mois en 2017, soit pas loin de 50 % du RSA versé à une personne seule. Lorsque s'ajoute le loyer et le paiement des factures, il n'est pas étonnant que pour de nombreux Réunionnais, il ne reste pas grand-chose pour se nourrir après le 15 du mois.

### Double peine pour les plus démunis

Les données rappellent le poids de la pauvreté à La Réunion. Avec près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, il n'est pas étonnant qu'en moyenne, les Réunionnais mangent moins de fruits et de légumes qu'en France. Cela peut sembler paradoxal, sachant que le climat de La Réunion fait de notre île un pays de cagagne pour la culture de fruits et de légumes.

Une telle carence en produit frais et le recours à des aliments transformés à bas prix fragilisent la santé. La consommation de produits frais permet de mieux conserver les qualités des aliments. Cela contribue à renforcer le système immunitaire, première ligne de défense des Réunionnais en cas d'importation d'une épidémie à La Réunion. Dans ces conditions, une alimentation pauvre en produits

frais et riche en produits transformés abusant de sel et de sucre créent des conditions à l'affaiblissement du système immunitaire. Cela favorise également l'apparition de causes de comorbidité telles que le diabète ou l'hypertension.

### Jardins partagés et producteurs indépendants

Dans ces conditions, manger normalement apparaît comme un luxe pour la majorité des Réunionnais. Le seul moyen de concilier revenus faibles et consommation de

fruits et légumes frais reste le recours à l'autoconsommation. Mais comme le précise l'INSEE, cela se heurte à l'évolution de l'habitat à La Réunion. Le recours à des immeubles collectifs ou à des maisons individuelles construites sur des terrains de faible superficie rend impossible l'accès à un jardin.

C'est en réponse à cette situation que des initiatives visent à redonner la possibilité aux Réunionnais de cultiver leur jardin potager même s'ils vivent dans un immeuble collectif. C'est le cas à Saint-Denis notamment, dans les quartiers du Chaudron et des Camélias.

Il est tout aussi important de donner les moyens à la production lo-

cale de nourrir la population réunionnaise qui n'a pas les moyens de se payer des fruits et légumes tous les jours. Une des pistes peut être l'élargissement de l'accès aux aides publiques aux agriculteurs qui ne sont pas affiliés à une coopérative. Ces aides contribuent à baisser le coût de production, avec à la clé une répercussion à la baisse sur les prix. Rappelons que durant le confinement, ces producteurs indépendants étaient au rendez-vous des marchés organisés pour ravitailler la population.

M.M.

## A220 d'Air Austral retardés : garanties financières demandées

« Les Nouvelles de Mayotte » de ce jour fait état d'une note interne de la direction d'Air Austral à ses salariés. D'après cette note, une équipe d'Air Austral est au Canada pour prendre livraison des deux premiers Airbus A220 destinés à remplacer les Boeing 737 de la flotte moyen-courrier.

Plusieurs vols ont été déjà effectués par des pilotes d'Air Austral accompagnés d'instructeurs d'Airbus.

Mais il s'avère que cette livraison était annoncée pour décembre dernier avant d'être repoussée à janvier, puis mars, puis mai, « voilà que cette livraison est repoussée sine die », écrit notre confrère.

L'explication de la direction d'Air Austral est la suivante :

**« Comme nous l'avons déjà écrit, dans le contexte difficile du COVID-19 et face à ses impacts sur notre compagnie, notre partenaire financier EDC, organisme de crédit export canadien, a souhaité obtenir en décembre des garanties supplémentaires de la part de l'État français, de la Région et de la SEMATRA. Ces der-**

**niers jours, les équipes d'Air Austral ont tout mis en œuvre pour rapprocher les positions mais certains points nécessitent plus de temps. En concertation avec Airbus, la direction générale a donc pris la décision de reporter la livraison de ces 2 appareils afin de nous donner le temps de finaliser proprement le dossier de financement ».**

Autrement dit, pas question de laisser partir les Airbus A220 du Canada vers leur base de La Réunion si les garanties financières permettant de les payer ne sont pas suffisantes.

Rappelons qu'à partir du 5 juillet prochain, Air France assurera 4 vols hebdomadaire Mayotte-Nairobi-Paris, ce qui portera forcément un coup à Air Austral qui avait jusqu'à présent le monopole de la liaison vers la France par Nairobi, et cela tombera au moment où le trafic est le plus important, compte tenu des vacances scolaires à Mayotte et en France. L'État français est actionnaire de cette compagnie qui bénéficie d'un large soutien des pouvoirs publics pour

un total de plus de 10 milliards d'euros pour faire face aux effets de la crise COVID.

Rappelons également qu'Air Austral bénéficie déjà d'un soutien important de la Région, actionnaire majoritaire de la SEMATRA qui détient l'essentiel du capital d'Air Austral.

Rappelons enfin que sous les présidences de Pierre Lagourgue et Paul Vergès et la direction de Gérard Ethève, jamais la Région ou la SEMATRA n'ont été caution de quoi que ce soit pour qui que ce soit.

Manifestement, l'organisme de crédit qui avance l'argent à Air Austral n'est pas sûr que la compagnie réunionnaise puisse faire face à ses échéances. La direction d'Air Austral se tourne donc vers la Région et vers l'État, actionnaire du concurrent Air France, pour que le dossier de financement puisse passer. Les institutions sollicitées vont-elles donner suite ? Affaire à suivre.

M.M.

## Edito

# Les étudiants ultramarins s'organisent pour s'entraider

En tant qu'ultramarins, nous avons les mêmes difficultés que les autres étudiants lorsqu'on quitte notre île pour aller faire des études dans l'hexagone. On découvre de nouvelles choses, on doit faire un travail sur nous-mêmes et ne pas se laisser aller même si nous manquons de confiance en nous. Venir étudier dans une grande ville peut être très impressionnant pour un jeune qui vient de La Réunion, encore plus quand il s'agit de Science Po. On est souvent étonné de voir le manque de connaissance concernant les Outre-Mer.

Pour une meilleure intégration et accompagnement des futurs étudiants réunionnais, il y a différentes associations, implantées dans plusieurs grandes villes, qui voient le jour. Cela permet un meilleur accueil et soutien des étudiants. Cela atténue le déracinement. Chaque association permet de diminuer les difficultés des prochains étudiants réunionnais. Il est plus que primordial de travailler à ce que les ultramarins soient reconnus en tant que Français à part entière et de faire connaître davantage les problématiques des Outre-Mer, notamment à travers la préparation au concours d'entrée à Science Po. Les territoires métropolitains et ultramarins seront liés davantage.

Pour cela, une chaire dédiée aux outre-Mer s'ouvre à Science Po, une première dans le paysage universitaire français. Cela permettra à tous la possibilité de suivre un cours pluridisciplinaire sur les Outre-Mer car jusqu'ici, la question de l'outre-mer n'était traitée que par les ultra-marins eux même. Le but est de faire en sorte que les étudiants de l'hexagone s'intéressent aux outre-mer, notamment pour effectuer leurs stages, alternances en troisième année. Les liens seront ainsi resserrés dans le cadre des conventions d'éducation prioritaire. Les lycéens seront ainsi mieux préparés et former pour passer le concours d'entrée à Science Po.

*Bertrand Ancelly*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Lo tan d'après sar pa konm lo tan d'avan! Pé s'fèr sar pire !

Mézami, mi panss zot i ansouvien kan lo prezidan La Franss la foute anou an konfineman, li la koze konm in shèf de guèr : l'ènmi invizib la tranblé sa lé sir. Sirtou kan lo prezidan la di lo tan d'après sar pi ditou konm lo tan d'avan. Sak la ékoute ali zour-la la panss la révolisyon i sava grènn dofé. In nouvo l'orde lété an marsh sirman li sava kapote lo lansien.

Pou bann kolonyalizé konm nou, pou nou k'i koné in pé listoir nout péi, si nou la gobe son parol konmsa, konm si k'i i gob zèf kru, sa i vé dir nou lé inpardonab vi ké nou lé bien plassé pou konprann lo mond d'après si néna poin in révolisyon lé destiné d'ète parèye sansa pire ké lo monde d'avan.

Mi panss zot i doi an avoir dan zot mémoir lo rézilta d'lésklavaz aboli lo 20 désanm l'ané 1848 : in lindamnizassyon pou lé z'inn, in kontra langajé avèk in travaye dir dan la mizèr pou band zansien zésklav ; in lindamnizassyon pou band pli rish é band pli pov alé kour dann boi. Pandann tan-la lo kolonyalism i prospère avèk lo sik bann koloni konm La Rényon , san touth lo pakt kolonyal sakré.

Ni pé ankor pran in n'ote légzanp, sé lindépendanss band koloni fransèz l'afrik : zot la vni indépendan lé vré, mé zot la konète lo néokolonyalismm avèk zot shomin baré pou in vré dévlopman zot lékonomi é sa lé vré ankor zordi. Mé avèk in lanrishisman in kroiyab pou lo lansyèn puissans kolonyal épi bann sosyété néokomonyal.

Ni pouré ankor parl band landomin k'i shante épi boudikonte k'i déshante mé zordi mi vé sinplomman atir latansyon lé z'inn é lé z'ot dossi band shanjman avorté : lé myé konète sa i pé arivé, plito ké kroire sa lé pa loin arivé. Malorozman, pou in bonpé péi épi in bonpé pèp, lo tan d'après lé riskab d'ète konm lo tan d'avan. Sof si i ariv lo rtan pou baton shanj de bouté.

*Justin*